

Insee Conjoncture

Nord-Pas-de-Calais-Picardie



n°3

mai 2016

Bilan économique 2015
Des signes de reprise à confirmer

Les partenaires de l'Insee pour ce bilan économique 2015 Nord-Pas-de-Calais-Picardie sont :

**la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
la Direction régionale de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la forêt**



Avertissements

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Avant propos

Chaque année, l'Insee vous propose un Bilan économique de l'année écoulée mettant en perspective les faits et chiffres marquants de la conjoncture régionale au regard des grandes tendances dressées dans le Bilan conjoncturel annuel national.

Inscrit dans la collection « Insee Conjoncture », cet éclairage conjoncturel annuel, utile au débat local et à la décision publique, est mené simultanément dans toutes les régions françaises. Il complète ainsi les notes trimestrielles et tableaux d'indicateurs régionaux diffusés régulièrement autour des thèmes du marché du travail, de l'emploi, des entreprises et du tourisme.

Comme à l'accoutumée, la réalisation de ce travail est pilotée et coordonnée par l'Insee. Cette année, la Direccte, la Draaf et la Dreal sont nos partenaires. Ce diagnostic partagé, mené pour la première fois dans le nouveau contour régional Nord-Pas-de-Calais-Picardie, résulte de la mise en commun des analyses de treize rédacteurs, experts de leur domaine.

Qu'ils soient tous vivement remerciés de cette précieuse collaboration au service d'une meilleure connaissance de l'économie de la région et de ses enjeux.

Le Directeur régional
de l'Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Huart', with a stylized flourish at the end.

Daniel Huart

Sommaire

Avant propos	3
Synthèse régionale Des signes de reprise à confirmer	6
Cadrage national L'économie française accélère en 2015	7
Emploi Frémissement de l'emploi salarié principalement marchand grâce à l'intérim	8
Chômage Le marché du travail est contrasté en 2015	10
Démographie d'entreprise Baisse des créations d'entreprises, sous l'effet de la désaffectation pour le régime de micro-entrepreneur	12
Agriculture Une agriculture productive mais des prix moins rémunérateurs	14
Construction Construction : contexte morose sauf pour la promotion immobilière	16
Tourisme Une belle saison touristique	18
Transport Dynamisme du trafic aérien et des ventes de véhicules	20

Des signes de reprise à confirmer

Nathalie SALOMON, Insee

Frémissement de l'emploi salarié principalement marchand grâce à l'intérim

En 2015, l'emploi salarié principalement marchand progresse de +0,3 % après plusieurs années de baisse. Cette augmentation, moins prononcée qu'en France métropolitaine, correspond à la création nette de 3 200 emplois. Ce rebond est observé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (+0,6 %), alors qu'il continue de baisser dans l'Oise (-0,8 %), l'Aisne (-0,6 %) et la Somme (-0,4 %).

L'augmentation du nombre de salariés est exclusivement portée par les services marchands : + 6 400 pour l'intérim et + 5 200 pour les autres services, hors commerce.

Dans les services marchands autres que l'intérim et le commerce, l'emploi augmente dans les mêmes proportions qu'au niveau national, soit + 1 % après une progression plus modeste les années précédentes. Néanmoins, les effectifs salariés sont en hausse seulement dans le Nord (+ 1,7 %) et le Pas-de-Calais (+ 1,5 %) alors qu'ils restent relativement stables dans la Somme et diminuent dans l'Aisne (- 1,1 %) et l'Oise (- 1 %).

La construction et l'industrie continuent de perdre des emplois.

Le taux de chômage est en repli

Le taux de chômage du Nord-Pas-de-Calais-Picardie s'établit à 12,5 % de la population active au 4^e trimestre 2015. Le chômage baisse de 0,2 point en 2015 après avoir augmenté de 0,2 point en 2014. Dans le même temps, la situation sur le marché du travail s'améliore également en France métropolitaine où 10,0 % de la population active est au chômage. Malgré cette baisse modérée, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région métropolitaine la plus touchée par le chômage. Le chômage baisse, dans des proportions similaires, dans l'Aisne, le Nord, l'Oise et le Pas-de-Calais mais s'accroît dans la Somme.

La demande d'emploi progresse, sauf pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans

Au cours de l'année 2015, le nombre de demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi a de nouveau augmenté dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie (+3,6 %). Ainsi, en fin d'année, 581 800 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B ou C.

Seul le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue au cours de l'année 2015. Il est en baisse de 1,4 % après une stabilité en 2014. Avec la

Normandie, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région où la part des jeunes inscrits à Pôle emploi est la plus élevée. Ainsi les jeunes représentent 18 % des demandeurs d'emploi contre 15 % en France métropolitaine. Dans la région, cette évolution s'accompagne d'une activité partielle en baisse. Ainsi, le nombre d'heures consommées atteint 1 766 000 au premier semestre 2015 contre 2 073 000 au même semestre de l'année précédente, soit une diminution de 15 %.

Un recours accru aux contrats aidés, porté par le secteur marchand

Au regard des difficultés économiques que connaît le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, le nombre de contrats aidés est important dans la région. Ils représentent 13,5 % des contrats engagés au niveau national, contre 14,5 % en 2014. Le nombre d'entrées dans ces contrats est globalement en hausse sur l'année, mais de manière plus modérée dans la région (+ 5,5 %) qu'en France métropolitaine (+ 13,5 %).

Cette augmentation est portée par le secteur marchand, dans lequel le nombre d'entrées en contrat aidé atteint 14 585 en 2015 contre 9 808 en 2014. Le nombre de contrats initiative emploi augmente fortement tandis que celui des emplois d'avenir est en baisse.

Baisse des créations d'entreprises, sous l'effet de la désaffection pour le régime de micro-entrepreneur

Le nombre de créations d'entreprises en Nord-Pas-de-Calais-Picardie baisse sensiblement en 2015 (- 6,3 %). Ce recul est plus marqué que celui observé en France métropolitaine (- 4,7 %). Le nombre de créations sous régime de micro-entrepreneur chute fortement (- 24,8 %) au profit des créations d'entreprises individuelles (+ 28,3 %). Ce repli des créations sous régime de micro-entrepreneur s'observe dans tous les départements de la région et dans tous les secteurs d'activité, à des degrés variables toutefois.

Les défaillances d'entreprises régionales sont en légère baisse dans la région même si l'Aisne et le Pas-de-Calais font exception.

Construction : contexte morose sauf pour la promotion immobilière

La baisse de la construction de logements se poursuit en 2015 en Nord-Pas-de-Calais-Picardie : recul de -4 % des autorisations et de - 7 % des mises en chantier par rapport à 2014. L'embellie observée au niveau national ne gagne pas encore la région. Ce contexte peu favorable se traduit par des pertes d'emploi, un chiffre d'affaires et des investissements en recul.

Les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de la région escomptent pourtant un retournement de tendance pour 2016. La reprise en 2015 de l'activité des promoteurs, en repli depuis 2012, pourrait leur donner raison. Les ventes d'appartements neufs progressent nettement et s'accompagnent d'une légère hausse des prix de vente. Le temps écoulé entre la mise sur le marché et la vente de logements neufs s'est réduit de 7 mois en un an.

Dynamisme des ventes de véhicules, trafic de marchandises en recul

En 2015, plus de 266 000 voitures particulières ont été immatriculées dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, soit une hausse de +9,5 % par rapport à 2014. Cette progression, constatée dans tous les départements est plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (+ 6,8 %).

Le trafic de marchandises par la route et par voie d'eau est en recul par rapport à 2014.

Niveau record pour l'aéroport de Beauvais-Tillé

La progression du trafic de l'aéroport de Beauvais-Tillé, spécialisé dans les vols low cost, continue et atteint un niveau record en 2015. Cette croissance est plus de deux fois supérieure à celle observée en France métropolitaine (respectivement 7,6 % et 3,1 %).

Par ailleurs, le trafic aéroportuaire se replie à Lille-Lesquin.

Une agriculture productive mais des prix moins rémunérateurs

L'année a été exceptionnelle pour les cultures d'hiver, en qualité et en quantité. L'hiver doux et les conditions propices au tallage des céréales ont conduit à des rendements records. Ainsi, le rendement en orge d'hiver progresse de 85 à 94 q/ha et le rendement en blé tendre passe de 90 à 97 q/ha.

En 2015, les prix d'achat des moyens de productions agricoles sont en baisse, ne compensant qu'en partie la baisse importante des prix des produits agricoles.

Le tourisme régional se porte bien

L'hôtellerie continue à avoir le vent en poupe : les clients séjournent plus longtemps dans les hôtels de la région et le nombre de nuitées augmente de près de 3 %. La hausse de la fréquentation des touristes étrangers se confirme en 2015. Dans l'hôtellerie de plein air, l'activité progresse également, de plus de 2 %. À la différence des hôtels, la fréquentation de la clientèle étrangère a toutefois été moindre en 2015.

Pour en savoir plus

● www.insee.fr/region

● Définitions : voir page 22 et www.insee.fr

L'économie française accélère en 2015

Camille SUTTER, Insee, DG, Division Synthèse conjoncturelle

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+2,0 % après +2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité

croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+1,6 % après +0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation.

D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un *quantitative easing* - de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de +1,3 % en volume, après +0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+1,5 % après +0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+1,4 % après +1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (-3,8 % après -5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+2,8 % après +1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (-0,8 % après -3,5 %).

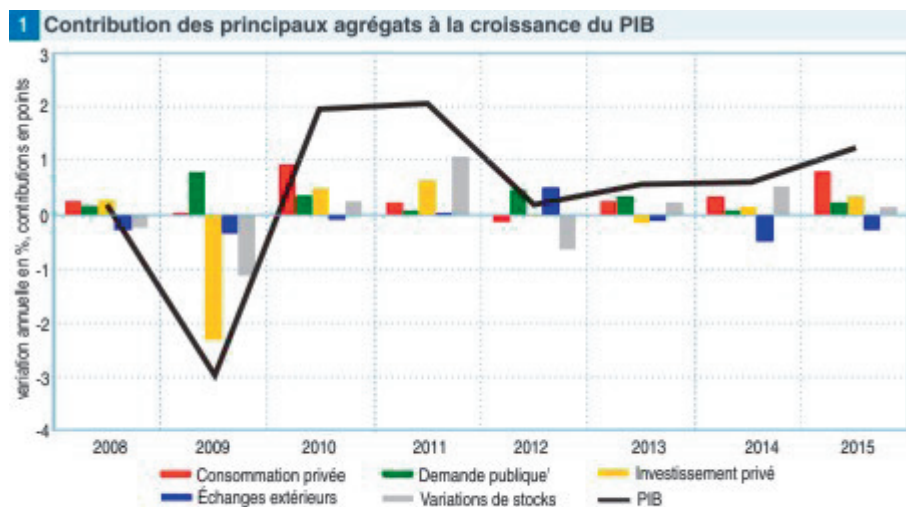
Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (-0,3 point) qu'en 2014 (-0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+0,1 point).

L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+0,5 %).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de *Brent*. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+1,7 % après +0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : +1,6 % après +0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+1,5 %). ■



2 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2015	
	2013	2014	2015	En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	-2,1
Consommation effective des ménages, dont :	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
- dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
- dépense individualisable des administrations et des ISBLSM	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	-0,1	1,0	182,7	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	-0,8	-0,3	1,0	469,2	0,2
- entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
- ménages	-0,5	-3,5	-0,8	107,6	0,0
- administrations publiques	-0,7	-5,7	-3,8	75,3	-0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages

Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Pour en savoir plus

- www.insee.fr thème conjoncture Analyse de la conjoncture
- Définitions : voir page 22 et www.insee.fr

Frémissement de l'emploi salarié principalement marchand grâce à l'intérim

En 2015, l'emploi salarié principalement marchand progresse en Nord-Pas-de-Calais-Picardie après plusieurs années de baisse. Il augmente de 0,3 %, ce qui correspond à la création nette de 3 200 emplois. Ce léger rebond de l'emploi est toutefois moins prononcé qu'en France métropolitaine. Au sein de la région, l'emploi progresse uniquement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Comme au niveau national, ce sont les services marchands qui portent exclusivement cette embellie. La construction et l'industrie continuent de perdre des emplois.

Véronique BRUNIAUX, Insee

En 2015, l'emploi salarié principalement marchand progresse en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, après plusieurs années de baisse. En effet, il a légèrement augmenté de +0,3 % au cours de l'année 2015, soit 3 200 emplois créés, après plus de 37 000 détruits entre 2012 et 2014 (*figure 1*).

Ce rebond de l'emploi est toutefois moins prononcé qu'en France métropolitaine où il atteint +0,5 %. Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie figure parmi les régions où l'emploi a été le moins dynamique en 2015. Dans certaines régions, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, l'amélioration de l'emploi salarié marchand a été bien plus prononcée (+1,2 %). Dans d'autres, comme Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Bourgogne-Franche-Comté ou Normandie, l'emploi s'est à nouveau dégradé. Au sein de la région, l'emploi progresse uniquement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (+0,6 %), alors qu'il continue de baisser dans l'Oise (-0,8 %), l'Aisne (-0,6 %) et la Somme (-0,4 %) (*figure 2*).

Une amélioration qui résulte exclusivement des services marchands

L'augmentation du nombre de salariés est exclusivement portée par les services marchands : +6 400 pour l'intérim et +5 200 pour les autres services, hors commerce.

En effet, le nombre de contrats intérimaires a progressé bien plus fortement en 2015 que les années précédentes, soit une hausse de +12 % après +3 % en 2014 et +7 % en 2013. Ce phénomène n'est cependant pas une spécificité régionale puisqu'en France métropolitaine, la hausse atteint +9,4 %. L'intérim progresse dans tous les départements de la région, dans des proportions variant du simple au double (+9 % dans le Nord, +17,6 % dans le Pas-de-Calais) (*figure 3*).

Dans les services marchands autres que l'intérim et le commerce, l'emploi augmente dans les mêmes

proportions qu'au niveau national, soit +1 % après une progression plus modeste les années précédentes. Néanmoins, les effectifs salariés n'augmentent que dans le Nord (+1,7 %) et le Pas-de-Calais (+1,5 %) alors qu'ils restent relativement stables dans la Somme et diminuent dans l'Aisne (-1,1 %) et l'Oise (-1 %). Par ailleurs, certains secteurs enregistrent des pertes d'emploi ou ne progressent pas. Ainsi, l'emploi dans les activités de transports et entreposage diminue de -1 % au niveau régional ; seul le département du Nord est en hausse. Cette baisse est cependant en lien avec un recours plus important à l'intérim fin 2015. Après une tendance à la hausse, l'emploi dans les services aux particuliers est également en diminution (-1,7 %), particulièrement dans l'Oise. Dans les services financiers et immobiliers, les effectifs se stabilisent en 2015 après une période de baisse (*figure 4*).

Léger frémissement du commerce

Le commerce semble amorcer une reprise. En effet, l'emploi progresse de +0,2 % en 2015, après des baisses qui s'étaient réduites au cours des années précédentes : -1,5 % en 2012, -1 % en 2013 et -0,3 % en 2014. Seul le département de la Somme est en retrait pour ce secteur. En région, la hausse du nombre de salariés est cependant bien moins importante qu'en France métropolitaine où elle atteint +0,8 %.

Des baisses toujours importantes dans la construction et l'industrie

Depuis le début de la crise, les effectifs sont en baisse dans le secteur de la construction. En 2015, ce secteur a perdu -3,2 % de ses effectifs en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Toutes les régions sont concernées de sorte que l'emploi diminue de -2,6 % en France métropolitaine.

L'emploi est en baisse dans tous les départements de la région, mais de façon plus modérée pour la Somme. Ce repli est néanmoins à nuancer avec la hausse importante cette année du recours à l'intérim dans ce secteur.

Dans l'industrie, les effectifs salariés sont en recul depuis plusieurs années. En 2015, l'emploi se replie de -1,8 %, soit une baisse comparable à celles des années précédentes. En France métropolitaine, la baisse est un peu plus modérée (-1,2 %) et touche l'ensemble des régions. En Nord-Pas-de-Calais-Picardie, tous les départements sont concernés, en particulier la Somme (-3 %) et l'Aisne (-2,2 %). À l'instar de la construction, la réduction des effectifs dans l'industrie est partiellement compensée par un recours toujours accru à l'intérim depuis trois ans. Celui-ci concerne particulièrement les activités de fabrication de produits en caoutchouc, plastiques et minéraux ainsi que de fabrication de matériels de transport.

Certaines activités industrielles sont plus touchées que d'autres. Ainsi les effectifs diminuent de -2,7 % pour la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ou de machines, notamment dans les départements de la Somme et de l'Oise et de -2,2 % pour la fabrication d'autres produits industriels (*figure 5*). ■

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	en %				
	2015 T4	Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)
	(en milliers)	Nord- Pas-de-Calais- Picardie	Nord- Pas-de-Calais- Picardie	France métropo- litaine	Nord- Pas-de-Calais- Picardie
Industrie	299,6	-1,8	-1,2	-2,1	-1,2
Industrie agroalimentaire	52,2	-1,0	0,3	-0,6	-0,2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	30,7	-0,5	-0,2	0,4	0,3
Biens d'équipement	26,4	-2,7	-1,9	-3,4	-1,6
Matériels de transport	34,2	-1,6	-1,6	-2,6	-1,3
Autres branches industrielles	156,0	-2,2	-1,7	-2,6	-1,8
Construction	105,7	-3,2	-2,6	-2,5	-1,6
Tertiaire marchand	820,6	1,5	1,4	0,4	0,4
Commerce	251,3	0,2	0,8	-0,4	0,0
Transports	112,4	-1,0	0,2	0,1	0,0
Hébergement - restauration	62,5	3,1	2,0	0,7	1,1
Information-communication	32,0	3,5	0,7	1,4	0,6
Services financiers	56,2	0,1	1,1	0,4	0,6
Services immobiliers	16,5	0,2	0,9	0,0	-0,1
Services aux entreprises	172,8	2,5	3	0,9	1,3
Services aux ménages	57,3	-1,7	0,3	0,4	-0,6
Intérim	59,5	12	9,4	1,9	1,5
Total	1 225,90	0,3	0,5	-0,5	-0,1

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteurs

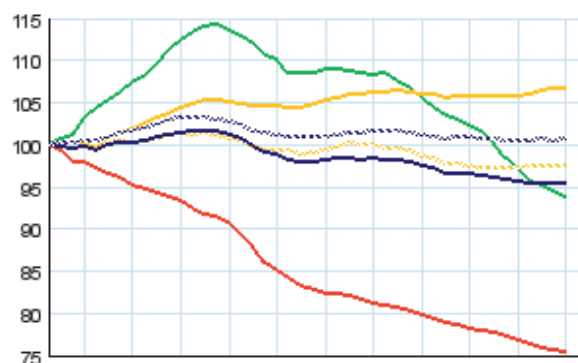
	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel					
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	Total
Aisne	87,1	-2,2	-4,0	0,8	0,2	16,0	-0,6
Nord	597,3	-1,5	-3,0	1,7	0,3	9,0	0,6
Oise	159,2	-1,6	-4,3	0,2	0,1	10,1	-0,8
Pas-de-Calais	270,4	-1,5	-3,3	2,1	0,1	17,6	0,6
Somme	111,9	-3,0	-1,8	1,0	-0,3	13,2	-0,4
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	1 225,90	-1,8	-3,2	1,5	0,2	12,0	0,3

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Nord-Pas-de-Calais-Picardie
— Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



4e trimestre 2005 1er trimestre 2006 2e trimestre 2006 3e trimestre 2006 4e trimestre 2006 1er trimestre 2007 2e trimestre 2007 3e trimestre 2007 4e trimestre 2007 1er trimestre 2008 2e trimestre 2008 3e trimestre 2008 4e trimestre 2008 1er trimestre 2009 2e trimestre 2009 3e trimestre 2009 4e trimestre 2009 1er trimestre 2010 2e trimestre 2010 3e trimestre 2010 4e trimestre 2010 1er trimestre 2011 2e trimestre 2011 3e trimestre 2011 4e trimestre 2011 1er trimestre 2012 2e trimestre 2012 3e trimestre 2012 4e trimestre 2012 1er trimestre 2013 2e trimestre 2013 3e trimestre 2013 4e trimestre 2013 1er trimestre 2014 2e trimestre 2014 3e trimestre 2014 4e trimestre 2014 1er trimestre 2015

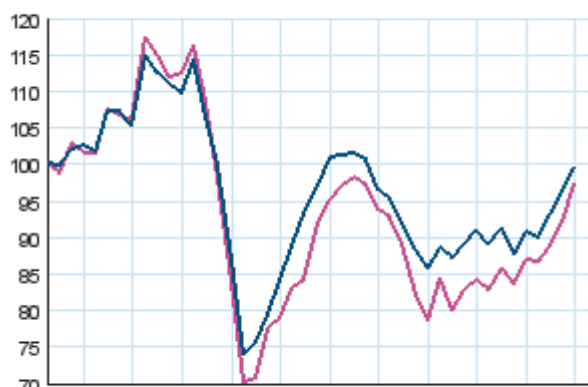
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Nord-Pas-de-Calais-Picardie — France métropolitaine

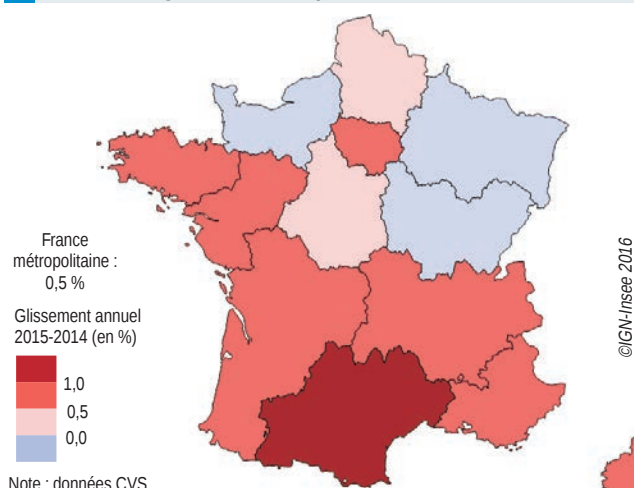
en indice base 100 au 2005 T1



4e trimestre 2005 1er trimestre 2006 2e trimestre 2006 3e trimestre 2006 4e trimestre 2006 1er trimestre 2007 2e trimestre 2007 3e trimestre 2007 4e trimestre 2007 1er trimestre 2008 2e trimestre 2008 3e trimestre 2008 4e trimestre 2008 1er trimestre 2009 2e trimestre 2009 3e trimestre 2009 4e trimestre 2009 1er trimestre 2010 2e trimestre 2010 3e trimestre 2010 4e trimestre 2010 1er trimestre 2011 2e trimestre 2011 3e trimestre 2011 4e trimestre 2011 1er trimestre 2012 2e trimestre 2012 3e trimestre 2012 4e trimestre 2012 1er trimestre 2013 2e trimestre 2013 3e trimestre 2013 4e trimestre 2013 1er trimestre 2014 2e trimestre 2014 3e trimestre 2014 4e trimestre 2014 1er trimestre 2015

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre
Source : Insee, estimations d'emploi

5 Évolution régionale de l'emploi salarié



Note : données CVS

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

Le marché du travail est contrasté en 2015

Après une année 2014 sous le signe de la dégradation du marché du travail, le taux de chômage est en repli en 2015.

Malgré cette amélioration, le nombre de demandeurs d'emploi continue sa progression, même si celle-ci est moins importante qu'en 2014.

La situation des moins de 25 ans s'améliore : le nombre de demandeurs d'emploi dans cette classe d'âge diminue de -1,4 %.

Dans la région, cette évolution s'accompagne d'une activité partielle en baisse et d'un recours accru aux contrats aidés, porté par le secteur marchand.

Jean BRESNER, Insee, Didier CASTILLE, Marie DUHAYON, Direccte

Le taux de chômage diminue

Le taux de chômage du Nord-Pas-de-Calais-Picardie s'établit à 12,5 % de la population active au 4^e trimestre 2015. Le chômage baisse de -0,2 point en 2015 après avoir augmenté de +0,2 point en 2014. Dans le même temps, la situation sur le marché du travail s'améliore également en France métropolitaine où 10 % de la population active est au chômage. Malgré cette baisse modérée, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région métropolitaine la plus touchée par le chômage. Le chômage baisse, dans des proportions similaires, dans l'Aisne, le Nord, l'Oise et le Pas-de-Calais mais s'accroît dans la Somme (figures 1 et 2).

La hausse du nombre des demandeurs d'emploi continue

Au cours de l'année 2015, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi a de nouveau augmenté dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Ainsi, en fin d'année, en données brutes, 581 800 personnes sont inscrites en catégories A, B ou C. Cette dégradation est un peu moins importante qu'en 2014, avec 20 400 demandeurs d'emploi supplémentaires en 2015 contre 22 700 un an plus tôt. La hausse est plus faible en Nord-Pas-de-Calais-Picardie qu'en France métropolitaine (+3,6 % contre +4,9 %). Les évolutions sont proches dans les départements de l'Aisne, du Nord et de l'Oise. La hausse est plus faible dans le Pas-de-Calais mais plus prononcée dans la Somme (figures 3 à 7).

Une embellie pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans

Seul le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue au cours de l'année 2015. Il est en baisse

de -1,4 % après une stabilité en 2014. Avec la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région où la part des jeunes inscrits à Pôle emploi est la plus élevée. Ainsi les jeunes représentent 18 % des demandeurs d'emploi contre 15 % en France métropolitaine. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an augmente à nouveau en 2015 (+6,5 %), dans les mêmes proportions qu'en 2014 (+6 %). Ce sont 286 100 personnes fin 2015 qui sont concernées dans la région. Les demandeurs d'emploi de plus d'un an représentent ainsi 49 % des demandeurs d'emploi, niveau régional le plus élevé, contre 45 % au niveau national. Le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus continue de progresser avec une hausse de +7,8 % en 2015, après celle de +9,2 % en 2014. Au niveau national, la dégradation est également très prononcée : +9,4 % en un an (figure 8).

Une activité partielle en baisse

Début 2015, le recours à l'activité partielle est en baisse en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Ainsi, le nombre d'heures consommées atteint 1 766 000 au premier semestre 2015 contre 2 073 000 au même semestre de l'année précédente, soit une diminution de 15 %. Dans le même temps, l'activité partielle est stable en France métropolitaine (+0,6 %). La part de la région dans le nombre d'heures consommées au niveau national passe ainsi de 15,7 % au 1^{er} semestre 2014 à 13,3 % au 1^{er} semestre 2015.

Au niveau départemental, le recours à l'activité partielle est en baisse dans le Nord (-22,3 %), l'Oise (-17,9 %) et le Pas-de-Calais (-13,2 %), alors qu'il s'accroît forte-

ment dans l'Aisne (+23,1 %) et la Somme (+19,2 %) entre les 1^{ers} semestres 2014 et 2015 (figure 9).

Un recours accru aux contrats aidés, porté par le secteur marchand

Au regard des difficultés économiques que connaît le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, le nombre de contrats aidés (*encadré*) est important dans la région. Ils représentent 13,5 % des contrats engagés au niveau national, contre 14,5 % en 2014. Le nombre d'entrées dans ces contrats est globalement en hausse sur l'année, mais de manière plus modérée dans la région (+5,5 %) qu'en France métropolitaine (+13,5 %).

Cette augmentation est portée par le secteur marchand, dans lequel le nombre d'entrées en contrat aidé atteint 14 585 en 2015 contre 9 808 en 2014. Le nombre de contrats initiative emploi augmente fortement tandis que celui des emplois d'avenir est en baisse.

La mobilisation des dispositifs de politique d'emploi reste élevée dans le secteur non marchand, quoiqu'en retrait en 2015 (-1 900 contrats). Les emplois d'avenir, après leur montée en charge en 2013 et 2014, diminuent en 2015 avec 6 555 entrées en contrat contre 8 194 l'année précédente. Les entrées en contrats d'accompagnement dans l'emploi diminuent aussi légèrement (-0,8 %)¹. Cependant la durée des contrats s'est allongée ces deux dernières années, passant de 6 à 12 mois minimum (figure 10).

¹ Les contrats en Ateliers et Chantiers d'Insertion ne sont plus comptabilisés comme CAE depuis le second semestre 2014. Afin d'assurer la cohérence de la série, les données présentées ici excluent ces contrats.

1 Taux de chômage

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
	en % de la population active					
Aisne	14,2	14,0	13,9	14,1	14,0	-0,2
Nord	13,1	12,9	12,9	13,1	12,9	-0,2
Oise	10,3	10,1	10,1	10,3	10,1	-0,2
Pas-de-Calais	13,2	13,0	13,0	13,1	12,9	-0,3
Somme	11,9	11,7	11,8	12,1	12,1	0,2
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	12,7	12,5	12,5	12,7	12,5	-0,2
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

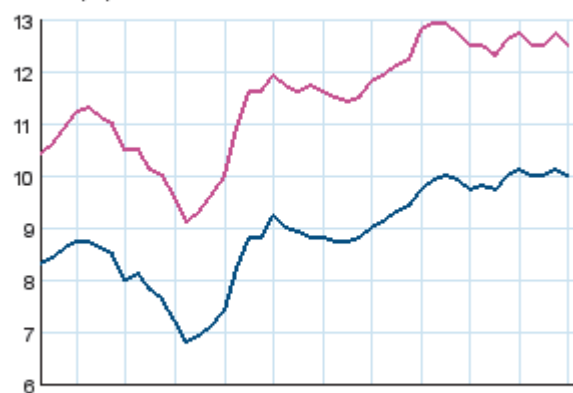
p : données provisoires.

Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Nord-Pas-de-Calais-Picardie — France métropolitaine
en % de la population active



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Pour en savoir plus

● www.insee.fr : Theme Travail-Emploi

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Aisne

nd : données non disponibles.
Note : données brutes.
Sources : Pôle emploi, Dares

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Nord

nd : données non disponibles.
Note : données brutes.
Sources : Pôle emploi, Dares

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

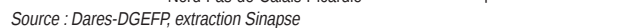
6 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Pas-de-Calais

nd : données non disponibles.
Note : données brutes.
Sources : Pôle emploi, Dares

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

9 Heures consommées d'activité partielle



Les différents types de contrats aidés

Les contrats aidés sont destinés à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes et des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur. Le Contrat unique d'insertion (CUI) se décline en Contrat Initiative Emploi (CIE) dans le secteur marchand et en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) dans le secteur non marchand. Les emplois d'avenir, réservés aux jeunes peu qualifiés, se distinguent également en marchand ou non marchand. Le pilotage de ces mesures est assuré sous l'autorité du Préfet de région qui fixe notamment les niveaux d'aide de l'État ainsi que les publics ciblés.

5 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Oise

nd : données non disponibles.
Note : données brutes.
Sources : Pôle emploi, Dares

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

7 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Somme

nd : données non disponibles.
Note : données brutes.
Sources : Pôle emploi, Dares

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

8 Demandeurs d'emploi en fin de mois

nd : données non disponibles.
¹Évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015
 Note : données brutes.

¹ Évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

10 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

(1) : les contrats aidés CUI-CAE ont une durée de 12 à 24 mois depuis 2014

(1) : les contrats aidés CUI-CAE ont une durée de 12 à 24 mois depuis 2014.

(3) : le chiffre de 2015 n'est pas comparable avec 2014, il concerne les contrats de janvier à octobre.

Note : extraction en avril 2016.

Source : Dares

Baisse des créations d'entreprises, sous l'effet de la désaffection pour le régime de micro-entrepreneur

Le nombre de créations d'entreprises en Nord-Pas-de-Calais-Picardie baisse sensiblement en 2015 (- 6,3 %). Ce recul est plus marqué que celui observé en France métropolitaine (- 4,7 %). Le nombre de créations sous régime de micro-entrepreneur chute fortement (- 24,8 %) au profit des créations d'entreprises individuelles (+ 28,3 %). Ce repli des créations sous régime de micro-entrepreneur s'observe dans tous les départements de la région et dans tous les secteurs d'activité, à des degrés variables toutefois.

Les défaillances d'entreprises régionales sont en légère baisse dans la région même si l'Aisne et le Pas-de-Calais font exception.

Sylviane HOOFT, Claude DELEVALLEZ, Insee

Forte hausse des créations d'entreprises individuelles, effondrement des micro-entrepreneurs

Au cours de l'année 2015, 32 195 entreprises ont été créées dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Cela représente une baisse de - 6,3 % par rapport à 2014. Ce recul est plus accentué qu'en France métropolitaine où il atteint - 4,7 %.

Cette baisse du nombre d'entreprises créées s'explique principalement par la désaffection des créateurs à l'égard du régime de micro-entrepreneur. Les créations sous ce régime régressent de - 24,8 % (- 21,1 % en France métropolitaine) et ne représentent plus que 40 % des créations régionales (43 % en France métropolitaine). C'est la première fois depuis l'instauration de ce régime que la part des micro-entrepreneurs est si faible (figures 1 et 2).

Ce recul des créations sous régime de micro-entrepreneurs profite aux créations d'entreprises individuelles dont le nombre progresse de + 28,3 % par rapport à 2014 (+ 29,4 % en France métropolitaine). Ces créations représentent, en 2015, 29,5 % des créations dans la région et 24,2 % en France métropolitaine.

Les créations régionales de sociétés restent stables alors qu'elles augmentent de + 3,6 % en France métropolitaine. Elles représentent 30 % des créations dans la région et 32,6 % en France métropolitaine (figure 3).

De fortes disparités territoriales

Le nombre d'entreprises créées baissent dans les cinq départements de la région. Le Pas-de-Calais est le plus

fortement touché (- 9,4 %), la Somme résiste avec un recul limité à - 3,4 %.

Dans le détail, les créations d'entreprises individuelles progressent dans tous les départements. La hausse est la plus marquée dans la Somme (+ 37,9 %) et la plus modeste dans le Pas-de-Calais (+ 22,9 %).

Pour les créations sous régime de micro-entrepreneur, le repli est très important dans tous les départements de la région, en particulier dans le Pas-de-Calais (- 29,9 %).

Les créations sous forme sociétale progressent dans tous les départements. Seul le département du Nord fait exception (- 1,5 %).

Une création sur deux dans les services

Le secteur des services rassemble le plus de nouvelles entreprises. Il couvre à lui seul la moitié des créations en 2015 (51 %). La part des services aux entreprises est un peu plus forte (27 %) que celle des services aux particuliers (24 %). En France métropolitaine, le secteur des services réunit 55 % des créations avec également une part plus importante des services aux entreprises.

La part des micro-entreprises dans chacune des deux activités est prépondérante (45 % dans les services aux entreprises, 48 % dans les services aux particuliers). Le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration regroupe 31 % des nouvelles entreprises (28 % en France métropolitaine). Dans ce secteur, la création sous régime de micro-entrepreneur recule de près de - 40 % (- 36,6 % en France métropo-

litaine) alors que le nombre de créations d'entreprises individuelles double (+ 98 %).

Le secteur de la construction ne rassemble que 12,5 % des créations régionales (12,1 % en France métropolitaine). Dans ce secteur, les créations sous régime de micro-entrepreneur baissent de - 33 %, soit un recul analogue à celui observé au niveau national (- 34,8 %).

Stabilité des défaillances d'entreprises

En 2015, le nombre de défaillances régionales s'élève à 5 058. Cela représente une baisse de - 0,6 % par rapport à 2014 (contre une hausse de + 1,3 % en France métropolitaine).

Mais la situation est différente selon les départements. Le nombre de défaillances se réduit fortement dans l'Oise (- 10,5 %), plus modérément dans la Somme (- 3,8 %) et le Nord (- 1,3 %). Néanmoins, il augmente sensiblement dans l'Aisne et le Pas-de-Calais.

Les défaillances d'entreprises sont en repli marqué dans le secteur de la construction (- 7,6 %). En revanche, dans le secteur des services aux particuliers, elles augmentent de + 7,9 %, comme au niveau national (figure 4).

La part prépondérante des défaillances régionales provient, comme en 2014, du secteur commerces, transports, hébergement et restauration avec plus de 2 000 entreprises concernées.

Enfin, il faut noter la particularité du secteur agricole régional : les défaillances font un bond de - 23,3 % (contre - 1,8 % en France métropolitaine) (figure 5). ■

1 Créations d'entreprises par département

	Sociétés Évolution 2015/2014	Entreprises individuelles hors micro- entrepreneurs Évolution 2015/2014	Régime de micro- entrepreneur Évolution 2015/2014	Ensemble	
				Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014
Aisne	8,6	30,0	-26,7	2 450	-5,3
Nord	-1,5	30,3	-23,7	15 341	-6,2
Oise	1,4	24,1	-19,2	4 960	-4,4
Pas-de-Calais	0,4	22,9	-29,9	6 717	-9,4
Somme	0,6	37,9	-25,8	2 727	-3,4
Nord-Pas-de-Calais- Picardie	0,1	28,3	-24,8	32 195	-6,3
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	509 550	-4,7

Note : données brutes

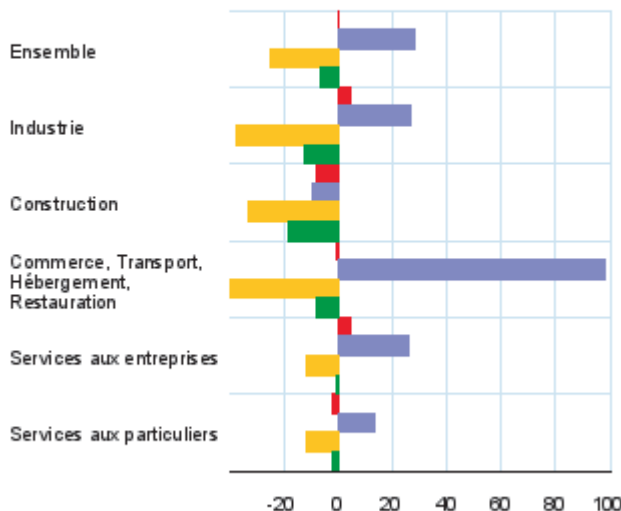
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

■ Sociétés
■ Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs
■ Micro-entrepreneurs
■ Ensemble

en %

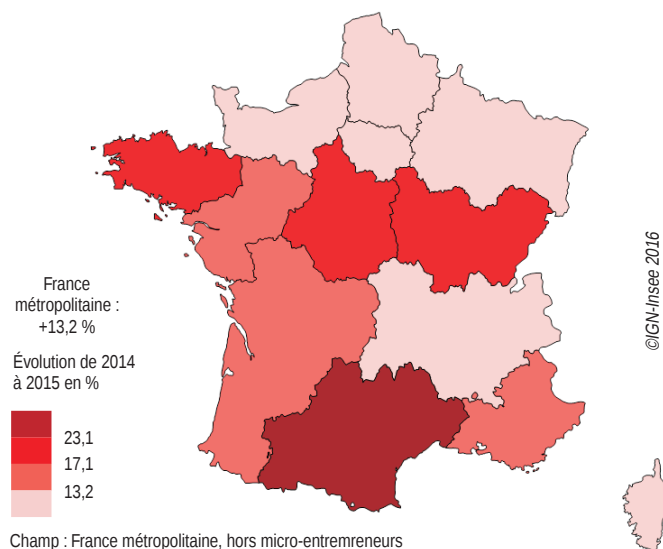


Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

5 Évolution régionale de l'emploi salarié

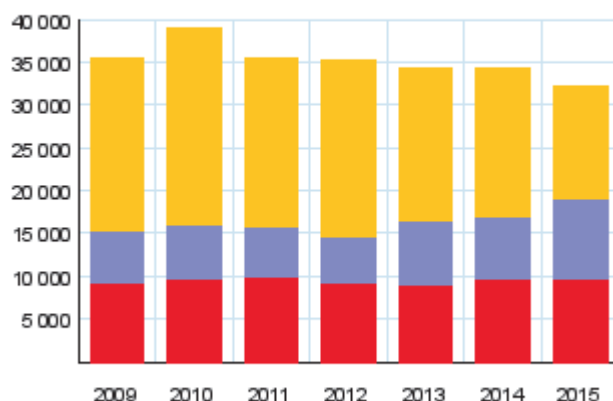


Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs
Ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, Re (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Créations d'entreprises dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

■ Sociétés
■ Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs
■ Micro-entrepreneurs



Note : nombre de créations brutes

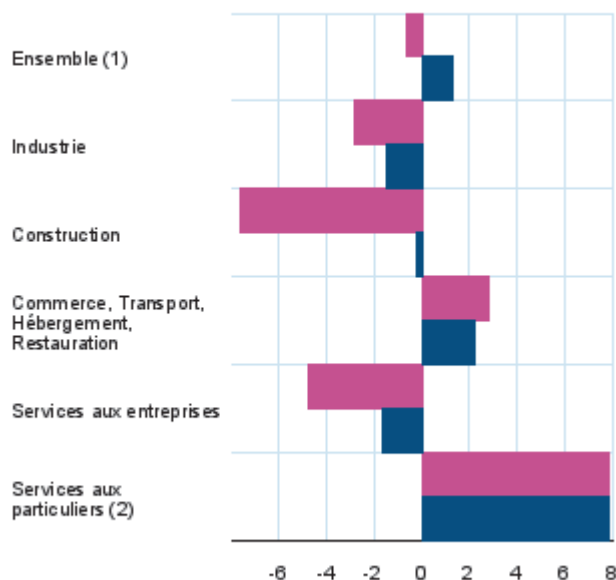
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2014 et 2015 dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

■ Nord-Pas-de-Calais-Picardie
■ France Métropolitaine

en %



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

Une agriculture productive mais des prix moins rémunérateurs

La production des céréales à paille a été très bonne en 2015, tant en volume qu'en qualité, la récolte dépassant les records régionaux. Des stocks 2014/2015 abondants, des prévisions de récolte 2015/2016 importantes et des échanges mondiaux en recul suite à la concurrence des blés russes et ukrainiens, tirent cependant les prix des céréales à la baisse. La collecte de lait reste stable en dépit d'une demande ralentie de la Chine et de la Russie. La production porcine est quant à elle pénalisée par la perte du marché russe. Globalement, les prix de vente des productions agricoles sont supérieurs aux coûts de production.

Sandra DELABY, Draaf

Progression des surfaces cultivées en céréales

La sole céréalière gagne plus de 6 000 ha en 2015 alors que les surfaces en betteraves industrielles et en oléagineux sont en recul. Après une campagne 2014 exceptionnelle pour la betterave sucrière, la France et l'Union européenne gèrent des stocks supplémentaires dans un contexte de faiblesse des cours. La logique est alors de réduire les surfaces ensemencées. Cette diminution dépasse les - 8 % dans la région. Les oléagineux suivent la même tendance puisque le colza cote en dessous de 500 euros la tonne depuis fin 2012. Ces surfaces libérées permettent d'ensemencer plus de céréales, de maïs ensilage, de lin textile et de protéagineux. Les bons rendements de 2014 en pois protéagineux ont été favorables à une augmentation des semis. De plus, la culture des protéagineux bénéficie des aides du plan "protéines végétales" (figure 1).

Une année 2015 exceptionnelle pour les cultures d'hiver

La moisson des céréales d'hiver tient toutes ses promesses en ce qui concerne la qualité et la quantité. L'hiver doux et les conditions propices au tallage des céréales ont conduit à des rendements records. Ainsi, le rendement en orge d'hiver progresse de 85 à 94 q/ha et le rendement en blé tendre passe de 90 à 97 q/ha. Les stocks mondiaux élevés pèsent sur les cours des céréales. La faiblesse de l'euro face au dollar ne suffit pas à soutenir le prix du blé tendre mais elle permet de gagner en compétitivité à l'exportation. La bonne qualité du blé permet de répondre aux cahiers des charges des pays importateurs (figure 2).

Rendements décevants en betteraves sucrières

Les betteraves sucrières souffrent du déficit hydrique au printemps. Avec environ 73 t/ha, le rendement racines en betteraves est décevant. Il est compensé par une ri-

chesse en sucre qui reste correcte autour de 18,4°. La baisse de la sole betteravière permet de diminuer la production réduisant ainsi le volume de stock, mais l'offre conséquente fournie par les principaux producteurs de canne (Inde et Brésil) tire les prix du sucre blanc vers le bas. Le cours du sucre reste bien inférieur aux années précédentes avec 423 euros/t en novembre 2015 contre 449 euros/tonne en novembre 2014 et 647 en novembre 2013. Dans ce contexte, il devient plus difficile de couvrir les coûts de production.

Les volumes limités en pomme de terre aident à maintenir les cours

Après une année record en 2014, la production de pommes de terre a nettement reculé. Les rendements chutent à 450 q/ha. Cette baisse de la production et une demande soutenue ont permis aux prix de se redresser. Les cours élevés de la pomme de terre en Amérique du Sud, la faiblesse de l'euro face au dollar et la baisse du coût de l'énergie sont autant de facteurs favorables aux exportations vers ce continent.

Le marché du porc souffre de la concurrence européenne

Le cours du porc est en moyenne bien inférieur aux années précédentes : 1,39 euro/kg de carcasse en moyenne en 2015 contre respectivement 1,49 euro/kg et 1,66 euro/kg en 2014 et 2013. La moyenne de l'année 2015 est aussi en dessous de la moyenne quinquennale qui s'élève à 1,51 euro/kg de carcasse. La cotation à 1,20 euro/kg de carcasse en décembre est la plus basse depuis avril 2010. Ce repli résulte de l'abondance de l'offre allemande et espagnole cumulée à la perte du marché russe (figure 3).

Un prix du lait volatil

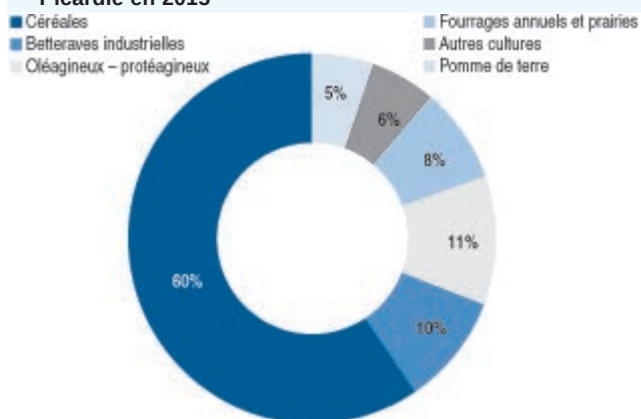
Les éleveurs du Nord et du Pas-de-Calais représentent 60 % du volume total de lait collecté dans la région. La collecte laitière s'élève à 23,4 millions d'hectolitres en

2015. Elle reste stable par rapport à 2014. Toutefois, en décembre, le prix moyen du lait baisse en deçà de 300 euros/t. Fin 2015, les 1 000 litres de lait rapportent près de 50 euros de moins au producteur qu'en fin d'année 2014. Le prix moyen perd plus de 10 % par rapport à l'année précédente. Les éleveurs ne cherchent donc plus à maximiser leur production mais à réduire les coûts. Pour faire face à la volatilité du marché, ils tentent de mieux organiser leurs rapports avec les laiteries par la contractualisation (figure 4).

Baisse de l'indice mensuel général des prix des produits agricoles à la production depuis octobre

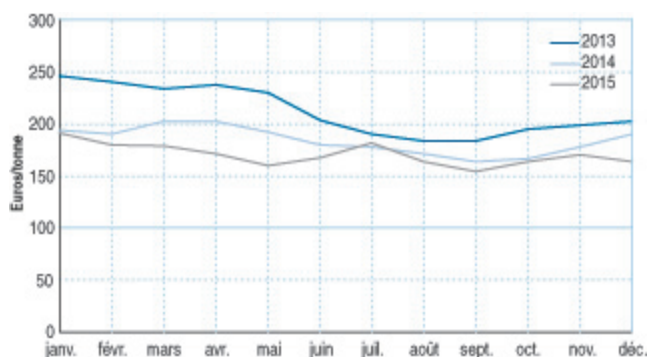
En 2015, les prix d'achat des moyens de productions agricoles sont en repli, ne compensant qu'en partie la baisse importante des prix des produits agricoles. Les prix d'achat des biens et services de consommation courante, de l'énergie, et des lubrifiants diminuent. Les prix des produits de protection des cultures restent stables. Les prix des aliments des animaux baissent depuis 2013. Au final, l'indice général des prix d'achat des moyens de production agricole perd deux points par rapport à l'année précédente et se rapproche de sa valeur de 2011. ■

1 Répartition des terres arables en Nord-Pas-de-Calais-Picardie en 2015



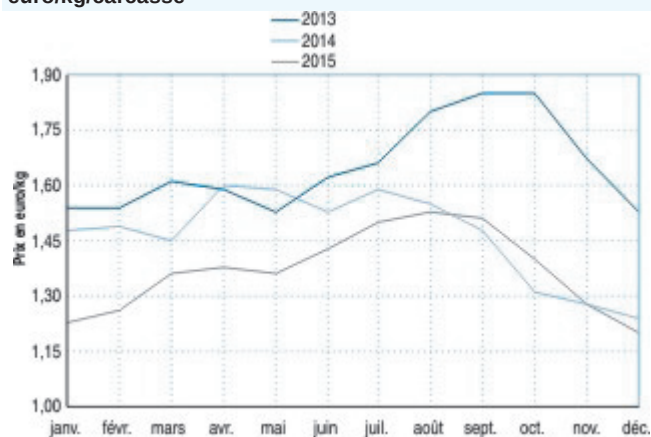
Source : Agreste, SAP 2015

2 Cotation du blé tendre rendu Rouen



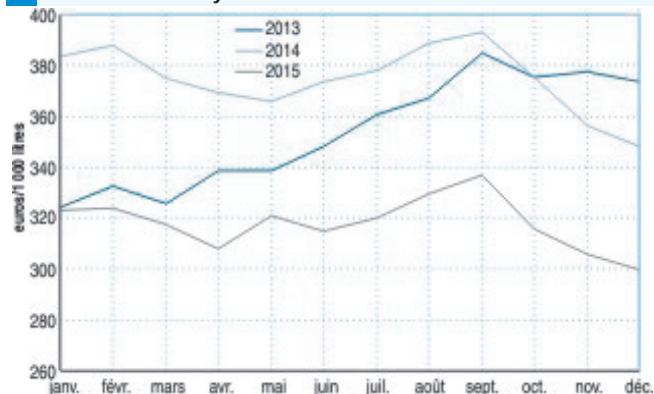
Source : FranceAgriMer, La dépêche

3 Cotation du porc charcutier Lille classe E (moyenne du mois) euro/kg/carasse



Source : FranceAgriMer

4 Prix mensuel moyen du lait



Source : FranceAgriMer, Enquête mensuelle laitière

Construction : contexte morose sauf pour la promotion immobilière

La baisse de la construction de logements se poursuit en 2015 en Nord-Pas-de-Calais-Picardie : recul de - 4 % des autorisations et de - 7 % des mises en chantier par rapport à 2014. L'embellie observée au niveau national ne gagne pas encore la région. Ce contexte peu favorable se traduit par des pertes d'emploi, un chiffre d'affaires et des investissements en recul.

Les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de la région escomptent pourtant un retournement de tendance pour 2016. La reprise en 2015 de l'activité des promoteurs, en repli depuis 2012, pourrait leur donner raison. Les ventes d'appartements neufs progressent nettement et s'accompagnent d'une légère hausse des prix de vente. Le temps écoulé entre la mise sur le marché et la vente de logements neufs s'est réduit de 7 mois en un an.

Anne EVRARD, Dreal

Tandis qu'elle reprend à l'échelle nationale, l'activité immobilière reste dégradée en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. D'après la Banque de France, la production aurait baissé de - 3,4 % en un an dans l'ensemble des entreprises du bâtiment et des travaux publics de la région qui ont répondu à l'enquête sectorielle. La rentabilité des entreprises a globalement reculé en 2015. Les entrepreneurs ont fortement réduit leurs investissements. Dans la région, 4 000 entreprises ont été créées dans le secteur de la construction en 2015, 18 % de moins qu'en 2014. Parmi elles, 31 % l'ont été par des micro-entrepreneurs. Dans le même temps, 1 170 entreprises ont déposé le bilan, une centaine de plus qu'en 2014. Avec 106 000 salariés fin 2015, le secteur de la construction représente près de 9 % des emplois du secteur marchand non agricole en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Depuis fin 2008, il subit une diminution de ses effectifs salariés. Il a encore perdu 3 500 emplois en 2015, alors que les effectifs sont quasi stables dans l'ensemble du secteur marchand non agricole.

Recul des autorisations de construction de logements en 2015

La construction de logements neufs se redresse un peu sur l'ensemble de la France métropolitaine, mais continue de se replier en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, où près de 22 000 permis de construire un logement ont été délivrés en 2015, soit 4 % de moins qu'en 2014. Les mises en chantier reculent aussi, malgré la courte embellie observée en cours d'année (figure 1). Des cinq départements qui constituent désormais la région, seul le Pas-de-Calais voit ses autorisations progresser. Dans l'Oise et l'Aisne, les autorisations sont en retrait tant dans le secteur collectif que dans l'individuel. Dans la Somme et le Nord, seul l'individuel s'améliore. La Métropole européenne de Lille concentre plus du tiers des autorisations de logements collectifs de la région. Les mises en chantier sont, elles, en repli dans tous les

départements, sauf la Somme. Celle-ci se démarque par une forte progression des mises en chantier de logements collectifs, qui ont plus que doublé en un an (figure 2).

La surface autorisée à la construction de locaux industriels plus importante en proportion qu'en moyenne

En 2015, les surfaces autorisées de locaux atteignent en Nord-Pas-de-Calais-Picardie 2,9 millions de mètres carrés de surface de plancher, soit 8 % de la surface autorisée sur le territoire national. Les locaux destinés à l'exploitation agricole et forestière sont les premiers en termes d'espace consommé. La plus grande surface autorisée pour un local dans la région concerne d'ailleurs un projet de culture de tomates sous serres de 8 hectares, situé à Denain. Les surfaces affectées aux locaux ont régressé dans toutes les activités sauf dans la construction de bureaux, le commerce et l'industrie.

L'activité des promoteurs se porte mieux

La promotion immobilière apporte une éclaircie à ce tableau. Dans la région, les ventes de logements neufs ont grimpé de + 30 % entre 2014 et 2015 et les mises sur le marché de + 4 %. Les ventes de logements collectifs ont progressé dans les cinq départements, celles de maisons neuves uniquement dans le Nord et l'Oise. Le département du Nord porte à lui seul les deux tiers de l'activité régionale des promoteurs et la Métropole européenne de Lille près de la moitié. L'augmentation des ventes permet une diminution de l'encours : 4 200 appartements et 800 maisons neuves restent à vendre fin 2015 dans la région. Pour la première fois depuis 2008, le délai d'écoulement des loge-

ments neufs diminue. Il a ainsi raccourci de 7 mois par rapport à 2014 pour les appartements comme pour les maisons.

Le prix moyen d'une maison neuve stagne dans la région, à 216 k€. Celui d'un appartement neuf s'élève en moyenne à 3 200 €/m² en 2015, à un niveau légèrement supérieur aux trois années précédentes. D'ordinaire nettement plus bas que dans le reste de la région, le prix moyen pratiqué dans l'Aisne s'est rehaussé en 2015 au-delà de 3 000 €/m² grâce à des ventes relativement importantes d'appartements en résidence senior de standing (figures 3 et 4).

Toujours peu de prêts à taux zéro accordés

En 2015, 3 400 prêts à taux zéro (PTZ) ont été octroyés dans la région, un peu plus qu'en 2014. De 2005 à 2011, ils dépassaient les 15 000. Cette chute résulte notamment du fait que les logements anciens ne sont plus éligibles depuis 2012 alors que, depuis la création du PTZ en 2005, ils constituaient plus des deux tiers des prêts accordés.

En octobre 2014, dans le cadre des mesures pour la relance de la construction, le PTZ est renforcé sur les zones où son effet de levier est le plus grand. En 2015, les exigences relatives à la performance énergétique sont levées. Pour aider à redynamiser les petites villes, la possibilité de financer des acquisitions dans l'ancien est réintroduite, sous condition de travaux et de localisation. Ces mesures ont permis au nombre de PTZ accordés de remonter en 2015, mais faiblement encore. ■

Pour en savoir plus

● www.nord-pas-de-calais-picardie.developpement-durable.gouv.fr

● Evrard A., « Bilan de la construction 2015 » – Les dossiers de la Dreal Nord- Pas-de-Calais-Picardie, n° 1, avril 2015

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) en %
Aisne	1 200	-19,8	-5,0
Nord	10 000	-3,6	-2,6
Oise	2 900	-10,7	-1,6
Pas-de-Calais	5 600	3,1	-4,9
Somme	2 200	-5,2	-3,4
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	21 900	-4,2	-3,3
France métropolitaine	372 200	3,8	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016

2 Logements commencés par département

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) en %
Aisne	1 200	-8,6	-5,3
Nord	9 300	-13,5	2,2
Oise	2 700	-12,7	-2,0
Pas-de-Calais	4 700	-7,1	-3,9
Somme	2 500	41	-5,9
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	20 400	-7,3	-1,2
France métropolitaine	335 400	1,6	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

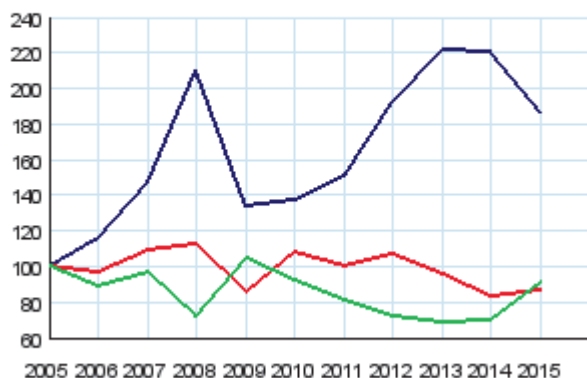
Champ : France métropolitaine

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016

3 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



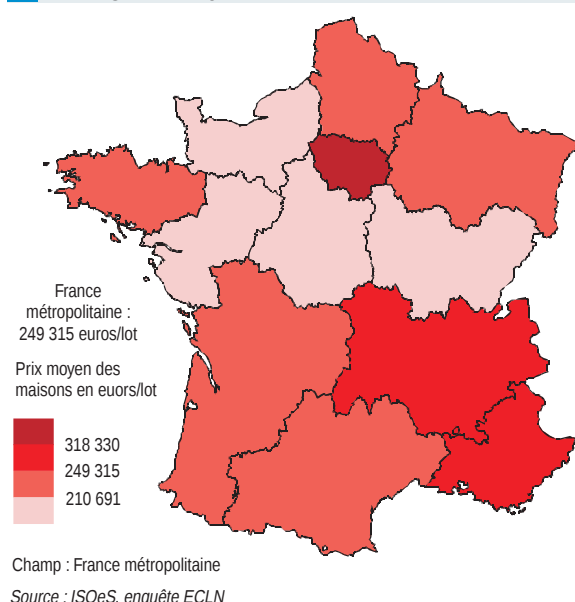
Note : données brutes

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ;

France métropolitaine

Source : SOeS, enquête ECLN

5 Prix régional moyen des maisons neuves en 2015



Champ : France métropolitaine

Source : ISOeS, enquête ECLN

4 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Nord-Pas-de-Calais-Picardie			France métropolitaine		
	En 2015 (nombre, euro)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 (2)	En 2015 (nombre, euro)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	823	13,8	-11,6	8 237	11,0	-10,3
Prix moyen par maison	216 269	0,4	0,4	249 315	-1,5	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	4 206	33,1	-6,6	94 301	18,6	-3,1
Prix moyen au m²	3 203	2,6	0,8	3 892	0,6	2,8

(1) réservations avec dépôt d'arrhes.

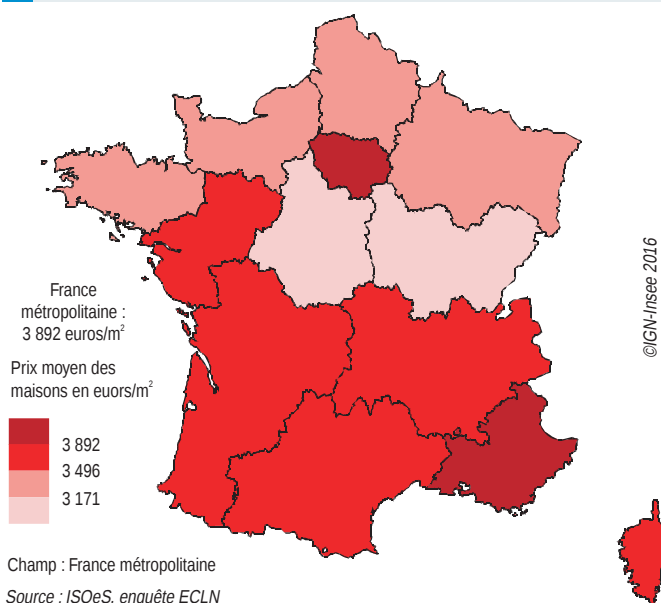
(2) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

nd : données non disponibles.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

6 Prix régional moyen des appartements neufs en 2015



Champ : France métropolitaine

Source : ISOeS, enquête ECLN

Une belle saison touristique

En 2015, le tourisme régional se porte bien. L'hôtellerie continue à avoir le vent en poupe : les clients séjournent plus longtemps dans les hôtels de la région et le nombre de nuitées augmente de près de 3 %. La hausse de la fréquentation des touristes étrangers se confirme. Dans l'hôtellerie de plein air, l'activité progresse également, de plus de 2 %.

À la différence des hôtels, la fréquentation de la clientèle étrangère a toutefois été moindre en 2015.

Sophie MILLE, Insee

Une année hôtelière assez réussie

En 2015, les hôtels de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie ont hébergé 5,7 millions de touristes, représentant une hausse de + 1,4 % des arrivées par rapport à 2014. En France métropolitaine, la tendance est analogue avec une augmentation de + 2,2 %. La durée moyenne de séjour des touristes dans les hôtels de la région est en très légère hausse et atteint 1,6 jour alors qu'elle est stable en France métropolitaine à 1,8 jour. L'activité touristique, mesurée par les nuitées, augmente nettement dans la région (+ 2,6 %), et plus modérément en France métropolitaine (+ 1,8 %).

Les touristes français séjournent 1,6 jour en moyenne en Nord-Pas-de-Calais-Picardie tandis que les touristes étrangers y restent un petit peu moins longtemps (1,5 jour).

Le taux d'occupation des hôtels régionaux est de 57,6 %, assez proche de la moyenne nationale de 59,2 %. Le taux régional progresse de 1,5 point alors qu'il stagne en France métropolitaine (figures 1 et 2).

Des touristes étrangers toujours plus nombreux dans les hôtels

Un quart des touristes de Nord-Pas-de-Calais-Picardie sont étrangers. La forte progression des nuitées étrangères enregistrée en 2014 (+ 9,6 %), se poursuit en 2015 (+ 2,9 %). En regard, le volume des nuitées françaises est en hausse de + 2,6 % alors qu'il était stable en 2014. Fait majeur, la fréquentation de la clientèle britannique, prépondérante dans la région, diminue de - 4,1 %. Ce sont les touristes belges, allemands et néerlandais qui compensent cette relative désaffection des Britanniques (avec respectivement une hausse de leurs nuitées de + 3,5 %, + 7,5 % et + 7,7 %).

Les hôtels 3* profitent le plus de cette hausse d'activité globale (+ 8,8 % des nuitées) devant les établissements

plus luxueux (+ 5,2 % des nuitées). Les hôtels non classés enregistrent une réduction du nombre de nuitées de 12,5 % du fait d'un nombre moindre d'entreprises (- 16,7 %) dû au classement en étoiles ou aux cessations d'activité.

Une fréquentation française soutenue dans les hôtels du Pas-de-Calais

À l'exception de l'Oise dont l'activité hôtelière diminue de - 0,4 %, les départements de la région connaissent une hausse de leurs nuitées : assez faible pour l'Aisne, la Somme et le Nord (+ 0,6 %, + 1,0 % et + 2,0 %) et soutenue pour le Pas-de-Calais (+ 6,0 %). Dans ce dernier département, l'augmentation s'explique par un afflux exceptionnel de touristes français (+ 8,1 %) surtout au quatrième trimestre où le nombre de nuitées françaises des hôtels du Pas-de-Calais bondit de + 23,6 %. Les camps de réfugiés autour de Calais ont en effet engendré la présence de nombreuses forces de l'ordre et associations humanitaires hébergées dans les hôtels autour de Calais (figure 3).

Une saison 2015 convenable pour les campings de la région

Durant la saison 2015, les campings de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie ont accueilli plus de 700 000 touristes pour un total de 2 millions de nuitées. Les arrivées dans les campings de la région diminuent de - 0,6 % alors qu'elles augmentent de + 4,4 % en France métropolitaine.

Cependant, grâce à une durée moyenne de séjour légèrement plus importante qu'en 2014, le nombre de nuitées touristiques est en hausse de + 2,2 %. Cela reste en deçà de la progression de + 2,9 % enregistrée en France métropolitaine.

Le taux d'occupation des campings régionaux atteint 29,9 %, alors que celui des campings métropoli-

tains culmine à 37 %, tous deux en hausse de 0,9 point.

La plupart des départements de la région tirent leur épingle du jeu avec une hausse des nuitées dans les campings de l'Aisne (+ 5,7 %), du Nord (+ 9,4 %), de l'Oise (+ 7,0 %) et du Pas-de-Calais (+ 1,5 %). L'activité diminue en revanche dans la Somme (- 2 %) (figure 4).

Les touristes français sauvent la saison des campings

Tout comme en France métropolitaine, la progression en Nord-Pas-de-Calais-Picardie est portée exclusivement par la clientèle française. En effet, le nombre de nuitées françaises augmente de + 5,1 % dans la région (+ 5,9 % en France métropolitaine) alors que celui des campeurs étrangers diminue de - 1,6 % (- 1,9 % en France métropolitaine).

Si la hausse de la clientèle touristique française est marquée dans les cinq départements de la région, la fréquentation étrangère est variable selon les départements. Le volume des nuitées étrangères des campings connaît ainsi un fort dynamisme dans l'Aisne (+ 4,0 %), le Nord (+ 6,8 %) et l'Oise (+ 5,8 %) et une baisse significative dans le Pas-de-Calais (- 8,1 %) et la Somme (- 7,9 %). Les Britanniques, première clientèle étrangère des campings régionaux, ont répondu présents dans l'Aisne (+ 5,8 %) et le Pas-de-Calais (+ 0,5 %) mais leur fréquentation diminue de 12,5 % dans le reste de la région. La fréquentation de la clientèle néerlandaise, au deuxième rang des nuitées étrangères de la région, augmente dans l'Oise (+ 16,0 %) mais diminue de façon modérée dans le Nord (- 5,4 %) et l'Aisne (- 4,2 %) et plus nettement dans le Pas-de-Calais (- 27,8 %) et la Somme (- 7,9 %). Dans le Nord, la présence des clientèles belge et allemande (+ 9,7 %) sauve la saison (figures 5 et 6). ■

Pour en savoir plus

● www.insee.fr Thème Services-Tourisme-Transports

1 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Nord-Pas-de-Calais- Picardie	France métropolitaine	Nord-Pas-de-Calais- Picardie	France métropolitaine
1-2 étoiles	3 068	58 002	1,8	7,7
3 étoiles	3 239	75 770	8,8	5,3
4-5 étoiles	1 482	48 224	5,2	8,9
Non classés	1 128	20 091	-12,4	-29,3
Total	8 917	202 087	2,6	1,8

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	
Aisne	510	0,6	-1,4	22,8
Nord	3 728	2,0	2,0	22,6
Oise	1 167	-0,4	-1,6	17,2
Pas-de-Calais	2 623	6,0	2,7	34,3
Somme	889	1,0	-1,2	24,4
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	8 917	2,6	1,1	25,5
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

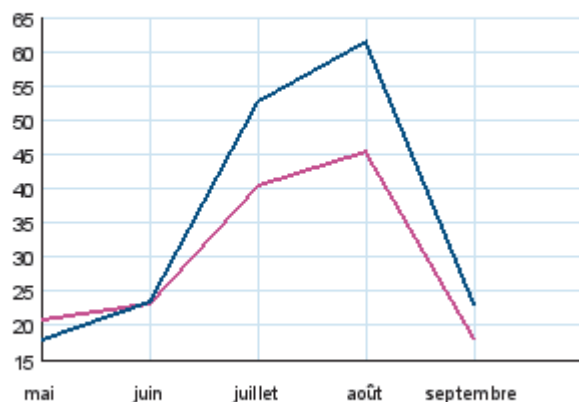
(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Taux d'occupation dans les campings en 2015

■ Nord-Pas-de-Calais-Picardie
■ France métropolitaine

en % du nombre d'emplacements disponibles



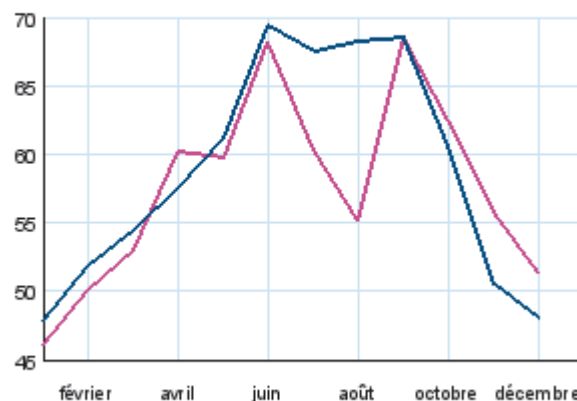
Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Taux d'occupation dans les hôtels

■ Nord-Pas-de-Calais-Picardie - en 2015
■ France métropolitaine - en 2015

en % du nombre de lits disponibles



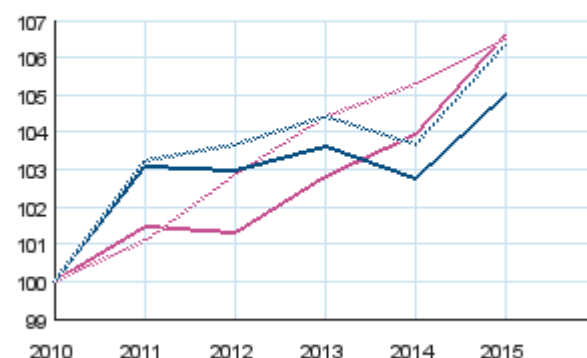
Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

■ Nombre de nuitées - Nord-Pas-de-Calais-Picardie
■ Nombre d'arrivées - Nord-Pas-de-Calais-Picardie
■ Nombre de nuitées - France métropolitaine
■ Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Fréquentation des hôtels et des campings

	Nord-Pas-de-Calais-Picardie		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	5 705	702	112 692	21 691
Français	4 226	291	77 756	14 289
Étrangers	1 480	410	34 936	7 402
Nuitées	8 917	1 953	202 087	112 876
Français	6 641	1 059	128 306	76 831
Étrangers	2 277	894	73 782	36 044
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,6	2,8	1,8	5,2
Français	1,6	3,6	1,7	5,4
Étrangers	1,5	2,2	2,1	4,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Dynamisme du trafic aérien et des ventes de véhicules

Dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les achats de véhicules neufs progressent en 2015 dans les cinq départements.

Le trafic de marchandises par la route et par voie d'eau est en recul par rapport à 2014.

Le trafic aéroportuaire continue de se développer à Beauvais-Tillé et de se replier à Lille-Lesquin.

Amélie FIEVET, Insee

Une nouvelle hausse des immatriculations de véhicules neufs

En 2015, plus de 266 000 voitures particulières ont été immatriculées dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, soit une hausse de + 9,5 % par rapport à 2014. Cette progression est plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (+ 6,8 %). Après plusieurs années de baisse, les immatriculations repartent à la hausse dans l'Aisne (+ 8,7 %), le Nord (+ 6,0 %) et le Pas-de-Calais (+ 2,9 %). Dans les deux autres départements, les immatriculations avaient déjà rebondi en 2014 et continuent leur progression en 2015 : + 14,5 % dans l'Oise qui concentre beaucoup de loueurs de voitures et + 5,5 % dans la Somme (figure 1).

Les ventes de véhicules utilitaires légers neufs progressent de + 9,2 % en 2015 dans la région. Elles augmentent dans trois départements de la région et reculent dans l'Aisne et le Pas-de-Calais.

Les immatriculations de véhicules industriels motorisés sont les plus importantes depuis 2006. Elles enregistrent une forte augmentation (+ 44,3 % par rapport à 2014) dans la région. Cette hausse succède à une baisse de - 24,6 % l'année dernière. Elle est notamment portée par le département de l'Oise (+ 161,7 %). Au niveau national, ce marché progresse de + 10,5 % après trois années de baisse (figure 2).

Chute du transport routier de marchandises

L'activité de transport routier de marchandises pour les camions immatriculés en France se détériore en 2015 dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie comme en France métropolitaine. Cette baisse peut s'expliquer, d'une part, par le recours croissant au transport effectué par des camions immatriculés à l'étranger et d'autre part, par l'utilisation de véhicules de moins de 3,5 tonnes afin d'échapper aux législations s'imposant aux chauffeurs de poids lourds (comme le respect des temps de repos). Mesurés en tonnes-kilomètres, les flux sortants de la

région reculent de - 6,6 % dans Nord-Pas-de-Calais et de - 13,1 % en Picardie. Cette contraction est nettement plus importante que celle enregistrée en 2014. Les flux entrants dans la région sont quasiment stables en Picardie (- 0,4 %). En revanche, ils diminuent de - 10,9 % dans le Nord-Pas-de-Calais. Cette baisse de trafic routier concerne également les transports internes à la région : - 4,6 % dans le Nord-Pas-de-Calais et - 3,3 % en Picardie.

Repli du trafic fluvial

Comme pour le trafic de marchandises par la route, le fret par voie d'eau diminue dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Ce recul est également observé dans les régions voisines (Normandie, Île-de-France et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine). Près de 12 millions de tonnes de marchandises empruntent le réseau régional en 2015, soit une baisse de - 2,5 % par rapport à 2014. Néanmoins, le trafic fluvial de la filière agroalimentaire dans le Nord-Pas-de-Calais atteint son meilleur niveau depuis 2000. Il est en hausse de + 14,8 % avec 3,7 millions de tonnes de marchandises transportées. Les exportations agroalimentaires passant par le port de Dunkerque progressent également de 13,3 %. Elles sont constituées à 68 % de blé, mais ce sont les exportations d'orge qui portent la croissance.

Encore une année record à l'aéroport de Beauvais-Tillé

Dans les aéroports régionaux, près de 5,9 millions de passagers sont recensés en 2015 (+ 4,5 % en 2015). Ils transitent quasi exclusivement par les aéroports de Beauvais (4,3 millions) et de Lille-Lesquin (1,5 million). La progression du trafic de l'aéroport de Beauvais-Tillé, spécialisé dans les vols low cost, continue et atteint un niveau record en 2015. Cette croissance est plus de deux fois supérieure à celle observée en France métropolitaine (respectivement + 7,6 % et + 3,1 %). Elle est similaire à celle observée dans d'autres aéroports métropolitains comme l'aéroport de Bâle-Mulhouse (+ 8,2 %) ou

celui de Bordeaux (+ 7,6 %). Le trafic international concerne la quasi-totalité des vols avec plus de 4,2 millions de passagers ; il est en hausse de + 7,5 %. Le trafic national suit la même tendance (+ 10,3 %) avec près de 88 000 passagers. L'aéroport de Beauvais-Tillé se place à la 8^e place des aéroports de province (figure 3).

À l'inverse, le nombre de passagers atterrissant à Lille-Lesquin, ou en décollant, baisse de 3,4 % en 2015 mais reste toutefois à un niveau supérieur à 2012. L'aéroport de Lille fait exception avec un trafic en recul alors que tous les autres aéroports métropolitains de plus de 1,5 million de passagers sont en augmentation. Les dessertes nationales progressent légèrement (+ 0,9 %) alors que le nombre de passagers en provenance ou à destination de l'étranger est en baisse (- 7,6 %). Le low cost concerne plus d'un tiers des passagers de l'aéroport lillois (36,6 %). Il poursuit sa progression en 2015 (+ 1,9 %) après une légère baisse en 2014.

Le trafic Eurotunnel marqué par la crise migratoire et les attentats

Le trafic des navettes transportant les voitures a baissé de - 1 % en 2015, celui des autocars a diminué de - 7 %. Il avait progressé au premier semestre 2015 mais a reculé au second semestre, impacté par l'effet des migrants dans le Calaisais et par les attentats à Paris de novembre. Le trafic des camions a progressé de + 3 % avec plus de 1,4 million de poids lourds transportés en 2015.

Le nombre de voyageurs Eurostar est stable sur l'année 2015 par rapport à 2014, soit 10 millions de voyageurs. Le trafic a été impacté au début de l'année 2015, suite aux attentats de Paris mais a ensuite retrouvé la croissance notamment grâce au lancement de nouvelles lignes directes depuis Londres vers Lyon et Marseille. ■

¹ La valeur ajoutée permet de mesurer la richesse produite par l'entreprise. Elle se détermine en retranchant à la valeur de la production le montant des consommations en biens et services utilisées pour la réaliser.

Pour en savoir plus

- www.insee.fr Thème Services-Tourisme-Transports.fr
- www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
- www.aeroport.fr/

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Aisne	18 953	8,7	3 152	-8,5	335	-29,3	22 473	5,0
Nord	66 892	6,0	11 995	1,2	1 300	-1,5	80 314	5,1
Oise	122 604	14,5	14 486	28,7	2 787	161,7	139 958	17,2
Pas-de-Calais	36 271	2,9	5 373	-3,5	1 081	22,0	42 822	2,5
Somme	21 395	5,5	4 577	10,9	335	11,7	26 345	6,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	266 115	9,5	39 583	9,2	5 838	44,3	311 912	9,9
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

Note : données brutes.

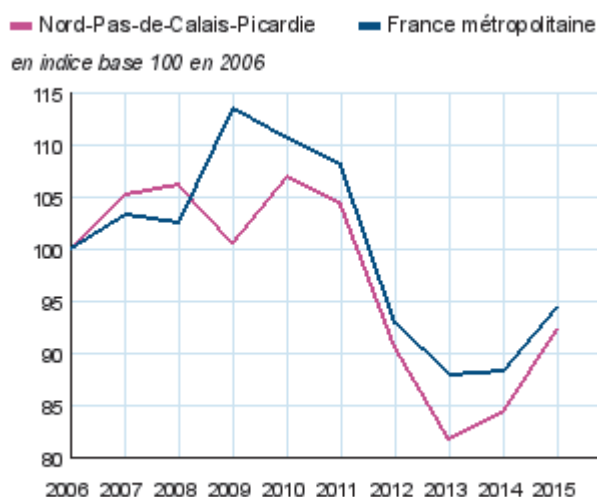
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

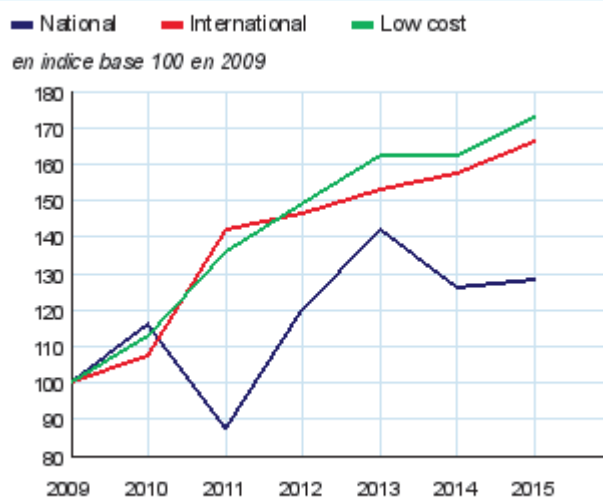
2 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

3 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie



Source : Union des aéroports français.

Activité partielle

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours à l'activité partielle. Le système d'indemnisation de l'activité partielle permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;

- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;

- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une

exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes : le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a une nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a une nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son

encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière définition).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé. Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements

supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination	Yamina BARBAIX Sébastien TERRA Nathalie SALOMON
Contribution	François CHEVALIER Danièle LAVENSEAU
Directeur de la publication	Daniel HUART
Rédaction	Direccte Didier CASTILLE Marie DUHAYON Draaf Sandra DELABY Dreal Anne EVRARD Insee Jean BRESNER Véronique BRUNIAUX Claude DELEVALLEZ Amélie FIEVET Sylviane HOOFT Sophie MILLE Nathalie SALOMON Camille SUTTER Sébastien TERRA
Composition	Serge HELD Anne-Claire HUYGEN Martine JOURDAIN
	© Insee 2016

Insee Conjoncture

Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Bilan économique 2015

Des signes de reprise à confirmer

En 2015, la croissance française s'accélère, le PIB progresse de + 1,3 % en volume après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

L'économie du Nord-Pas-de-Calais-Picardie, encore fragile, montre quant à elle des signes encourageants de reprise. L'emploi salarié marchand progresse de + 0,3 %, ce qui correspond à la création nette de 3 200 emplois. Le chômage baisse de - 0,2 point pour atteindre 12,5 % de la population active au 4^e trimestre 2015. Malgré cette baisse modérée le Nord-Pas-de-Calais-Picardie reste la région métropolitaine la plus touchée.

Sous l'effet de la désaffection pour le régime de micro-entrepreneur, le nombre de créations d'entreprises accuse une baisse de - 6,3 % par rapport à 2014. La tendance est moins marquée au niveau national où la baisse est de - 4,7 %.

La conjoncture est morose dans la construction avec un recul de - 4 % des autorisations et de - 7 % des mises en chantiers. Toutefois l'activité des promoteurs se porte mieux et pourrait être annonciatrice d'un retournement de tendance.

Du côté des transports, plus de 266 000 voitures particulières ont été immatriculées en un an dans la région, soit une hausse de + 9,5 % par rapport à 2014. Cette progression, constatée dans tous les départements est plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (+6,8 %).

La progression du trafic de l'aéroport de Beauvais-Tillé, spécialisé dans les vols low cost, continue et atteint un niveau record en 2015.

Pour l'agriculture, l'année a été exceptionnelle pour les cultures d'hiver, en qualité et en quantité. L'hiver doux et les conditions propices au tallage des céréales ont conduit à des rendements records. Cependant, les prix d'achat des moyens de productions agricoles sont en baisse, ne compensant qu'en partie la baisse importante des prix des produits agricoles.

Enfin, le tourisme régional se porte bien. L'hôtellerie continue à avoir le vent en poupe : les clients séjournent plus longtemps dans les hôtels de la région et le nombre de nuitées augmente de près de + 3 %.

Conjoncture n° 3
mai 2016

ISSN : 2492-4377

Insee Nord-Pas-de-Calais - Picardie
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédacteur en chef :
Sébastien Terra

© Insee 2016

